

Le sentier du Tour-des-Haies vous promènera sur le plateau des trois vallées de la Lys (au Nord), de la Ternoise (au Sud) et la Planquette (à l'ouest). Vous emprunterez des chemins bordés de haies ou de terres agricoles, contournerez les villages de Ruisseauville et Canlers par de petites ruelles. Un sentier qui vous emmènera sur les belles étendues des plaines cultivées.



L'Eglise Saint-Antoine



L'Eglise a été bâtie en pierre au XVIII^{ème} siècle. Le clocher a été reconstruit vers 1864 par l'architecte Bonnard. La cloche en bronze date de cette époque. L'église est des plus modestes. Avant la Révolution, la paroisse de Coupelle-Neuve dépendait de celle de Fruges. Un vicaire résidait à Coupelle-Neuve et faisait l'école aux enfants de la paroisse, son presbytère est l'école actuelle. Pendant la Révolution, un notaire nommé Courtois vint avec une bande de forcenés exiger qu'on lui ouvre l'église dont les clefs étaient déposées chez un fermier du lieu (M.

Prévost). Ils profanèrent le sanctuaire, brisant les statues, forçant le tabernacle et foulant l'hostie. Ledit Prévost en tomba malade de frayeur et mourut peu après.

La Chapelle Sainte-Marie :

Implantée rue de Ruisseauville à Coupelle-Neuve, parallèlement à la route, la chapelle est devancée d'une allée secondaire et entourée de massifs bas de vivaces. La chapelle n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien des années 1830, elle a dû être érigée à la fin du XIX^e siècle. Elle appartient à la famille Henguelle depuis des générations. Roger Rodière décrit une chapelle à Notre-Dame-Auxiliatrice vers 1903, « simple construction en paillotis », rue de Ruisseauville. C'est très probablement celle-ci qui fut restaurée et transformée en 1930. Elle a connu sa réfection intérieure en 1974. On a repris des éléments de l'ancienne porte pour les incorporer au travail de ferronnerie qui isole le chevet du reste de la construction.



Sculpture en bois :



La Route du Bois, initiée en 2011 par l'Office de Tourisme Intercommunal du Canton de Fruges s'est développée sur le Village de Coupelle Neuve. Dans ce cadre, des événements autour de l'élément du bois ont eu lieu comme, notamment, la création de sculptures en bois à la tronçonneuse par le showman Jacques Pissenem. Sur le village, vous pouvez admirer trois de ces œuvres : « l'enfant du verger » (2011) ; le fruit d'un été (2012) ...

A Petits Pas :

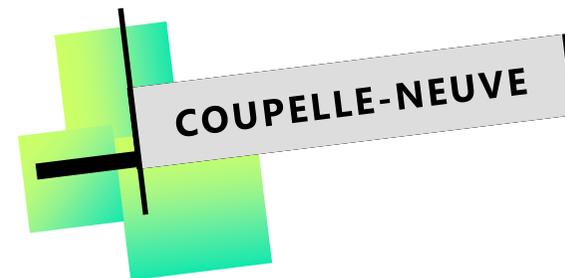
L'association A Petits Pas rayonne dans de nombreux domaines : loisirs éducatifs, culture, écotourisme, création d'activités...le tout dans un cadre dépaysant et verdoyant. Les 14 co-porteurs de projets participent à une dynamique de développement local, dans un souci de promouvoir le tourisme rural. A Petits Pas propose aussi une façon inédite de découvrir le territoire, grâce à la randonnée pédestre accompagnée d'ânes. Un moment de partage ludique, en communion avec la nature.



Le Parc éolien :



Le Parc éolien est à l'origine du développement et la construction du plus grand ensemble éolien de France. Un véritable challenge initié en 2001 par la Communauté de Communes du Canton de Fruges pour assurer un avenir serein et plus attractif à son territoire. Le parc de Fruges est aujourd'hui une référence absolue pour la filière éolienne. Ce sont 70 éoliennes, installées sur 16 sites différents dans le territoire de Fruges mises en service de 2007 à 2009. Suite aux bonnes retombées du 1^{er} projet éolien sur son territoire, la Communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuillois a souhaité lancer une extension de son parc éolien, afin de poursuivre son développement économique avec 17 nouvelles machines. De plus, l'installation des parcs éoliens a permis la création de plus de 100 emplois liés aux activités locales de maintenance et de gestion des éoliennes.



« Le Tour des Haies »

14 km - 3h30



Départ : Mairie de Coupelle-Neuve (Aire de Jeux)

Balilage : Jaune (PR)

Carte IGN : 2204SB - 2305 SB

Office de Tourisme Haut-Pays Côte d'Opale

Tél : 03.21.81.98.14 - contact@hautpaystourisme.fr

En cas de problème sur le parcours : randonnee@cchpm.fr

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



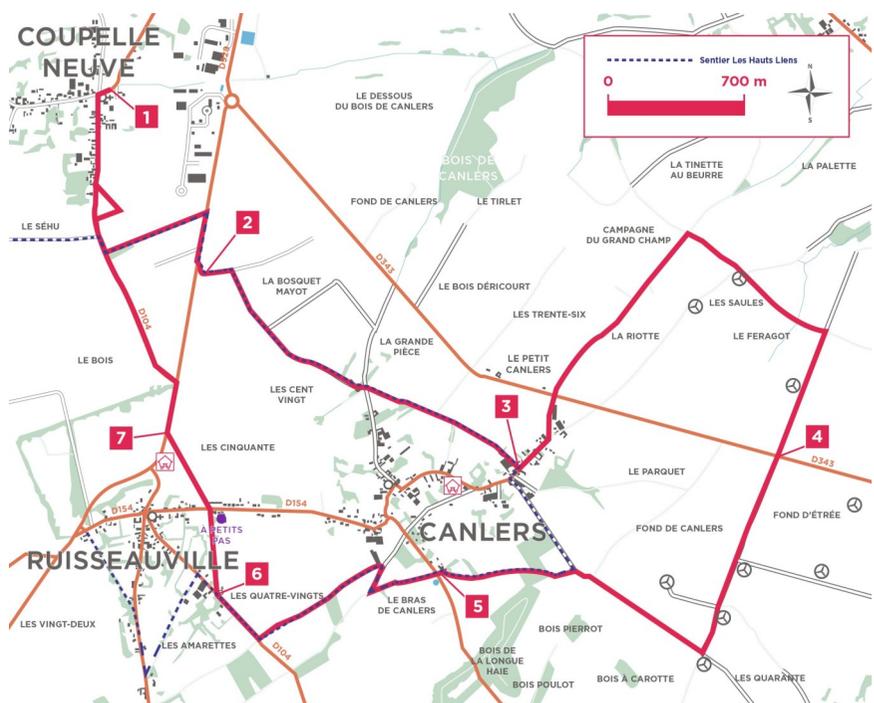


Table de pique-nique couverte

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



Descriptif :

1- Au départ de la Mairie, emprunter la D104 jusqu'à l'Église, puis tourner à gauche. A 450 m, emprunter un chemin herbeux sur la gauche, puis 180 m plus loin tourner à droite. Rejoignez la D 104, tourner à gauche, puis à 160 m, emprunter le chemin caillouteux herbeux. Tourner à droite pour longer la Départementale (prudence route très fréquentée !). De l'autre côté de la route, prendre à droite pour longer la D928 sur 100 m, vous arrivez sur le parc éolien de la Chapelle Sainte-Anne.

2- Bifurquer sur la gauche et 180 m plus loin, prendre à droite. Continuer tout droit sur 900 m, traverser la rue de Fruges et poursuivez toujours tout droit (sentier difficile d'accès, passer la barrière fermée sur le sentier pour continuer tout droit).

3- Arrivée sur la D154 dans le village de Canlers, tourner à gauche et poursuivre tout droit sur 440 m. Traverser la D343 pour emprunter le chemin herbeux en face. Continuer tout droit sur 1 km, puis au carrefour prendre à droite. Au 1^{er} carrefour à l'éolienne continuer tout droit et 500 m plus loin tourner à droite.

4- A 650 m, traverser de nouveau la D343, continuer sur 1 km, puis prendre à droite sur chemin herbeux, caillouteux. A 760 m, bifurquer sur la gauche. Emprunter le chemin herbeux au niveau du bois sur 700 m (2 passages possibles : dans le bois ou contourner le bois).

5- Arrivée au Château d'eau, traverser la rue de Tramecourt pour aller en face sur le sentier herbeux. Continuer tout droit sur 380 m, puis obliquer à droite et reprendre le chemin à gauche 100 m plus loin. Continuer tout droit, vous arrivez sur la D 104, prendre à droite sur la rue de Blangy (prudence !). Vous entrez dans le village de Ruisseauville avec vue sur la Chapelle.

6- Arrivée à l'oratoire, prendre à droite le chemin caillouteux, puis herbeux, vous arrivez sur la D 154 (à votre droite A Petit Pas). Emprunter le chemin herbeux face à vous jusqu'à la D 928 (un peu plus loin sur votre gauche tables de pique-nique).

7- Traverser la D 928 (prudence route très fréquentée !) pour la longer sur 280 m et reprendre sur votre gauche la route D 104. Aller tout droit jusqu'au village de Coupelle-Neuve et rejoindre le point de départ.

Interdit aux véhicules motorisés



Bonne Conduite

- *Vététistes, pour limiter les dégâts de la flore et l'érosion des sols, évitez de quitter les sentiers balisés.
- *Apprenez à connaître la faune et la flore en la respectant.
- *Emportez vos déchets avec vous - Ne faites pas de feu dans la nature.
- *Ne dérangez pas les animaux domestiques ou les troupeaux. Refermez les barrières et les clôtures derrière vous.
- *S'il vous plaît, tenez votre chien en laisse. Vous êtes responsable des accidents ou des dégâts qu'il pourrait provoquer.



N'oubliez pas votre équipement !

- *Des chaussures avec de bonnes semelles et permettant le maintien des chevilles.
- *De l'eau et des aliments énergétiques en quantité suffisante.
- *Selon la saison et la météo, un vêtement imperméable, un pull et un moyen de se protéger du soleil.

Quelques consignes pour votre sécurité

- *Consultez la météo (3250) avant le départ.
- *En période de chasse, certaines randonnées sont déconseillées ou interdites. Renseignez-vous en mairie.
- *Respectez le balisage.
- *En VTT, le port du casque est fortement conseillé.
- *Certains itinéraires peuvent traverser ou emprunter des routes à grande circulation. Soyez donc toujours attentifs à la circulation et respectez le code de la route.

